

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1972)  
**Heft:** 176

**Artikel:** Gerassimos Notaras dans les cachots des colonels depuis octobre 1967  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1015888>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Sa composition ?* Avant tout organe de recherches, de travail sur des possibilités de choix, d'études prospectives, cet office devra être composé de spécialistes, employés à plein temps, représentant diverses disciplines : économiste, sociologue, juriste, aménagiste, etc.

#### **L'interlocuteur jurassien**

*Ses pouvoirs ?* Il ne s'agit pas ici de sombrer dans les illusions. Toutefois un tel office pluridisciplinaire s'avérerait extrêmement précieux au niveau déjà de l'information de la collectivité. Il aurait en outre le pouvoir de formuler diverses possibilités de choix face aux problèmes posés par le développement économique et l'aménagement du territoire. Enfin il serait l'« interlocuteur jurassien » des organismes similaires existant dans les autres cantons et régions du pays — nous pensons aux montagnes neuchâteloises, à la « Regio basiliensis », à la « Regio biennensis » — et des organes fédéraux créés ou à créer, au niveau de la Confédération.

*A qui l'initiative ?* Une possibilité est aujourd'hui ouverte : celle de l'apparition d'une association des communes jurassiennes. Une motion est pendante devant le Conseil de ville de Moutier. Son auteur invite l'exécutif local à tout mettre en œuvre pour créer une telle association. La création de l'Office pourrait constituer pour elle le premier objectif concret à atteindre. Cet objectif pourrait également être le fait d'un Conseil jurassien économique et social (à créer lui aussi) ouvert à tous les partenaires : communes, partis, syndicats, associations existantes.

#### **L'alternative**

Voilà le dossier ouvert. Alors, l'ADIJ seule ou une réaction des partis de gauche et des syndicats en faveur de la création d'un « Office jurassien du développement régional », placé sous contrôle démocratique et dont le fonctionnement devrait être assuré par les pouvoirs publics ?

## **Gerassimos Notaras dans les cachots des colonels depuis octobre 1967**

Gerassimos Notaras, trente-sept ans, marié à une Lausannoise.

Etudes universitaires à l'Ecole des sciences sociales et politiques de Genève. Doctorat à Lausanne.

Professeur associé à l'Université de Lausanne pendant huit ans. Etudiant et collaborateur du professeur Jean Meynaud, qui a publié avec Notaras et P. Merlopoulos une étude devenue classique : *Les forces politiques en Grèce*, un document qui date de 1965.

Retourné en Grèce, Notaras prend une part importante aux travaux du département de recherches sociales et économiques et à ceux de l'Institut pédagogique créé sous Georges Papandréou. Les étudiants avaient obtenu que le 14 % du budget national soit investi dans la promotion de l'enseignement : après le coup d'Etat de 1967, l'Institut est fermé et les nouveaux livres d'école brûlés.

Arrêté le 23 octobre 1967, jugé avec vingt co-accusés, Gerassimos Notaras est condamné à huit ans de prison, en juillet 1968, après avoir subi la torture dans les cachots de la sûreté et sur le croiseur « Elli ». Son cas est longuement évoqué par l'avocat anglais, M. Marecco, membre de la commission d'enquête, au Conseil de l'Europe.

En octobre 1969 déjà, une requête destinée au CICR et aux Ligues des droits de l'homme, signée par quarante-deux prisonniers politiques de la prison d'Egine, appartenant au monde de la science, du droit, de l'enseignement et de la magistrature, en appelle à la conscience de

l'opinion internationale pour sauver Alexandre Panagoulis, torturé pendant quatre-vingt-trois jours et dont on ne sait plus rien, et dénonce « le traitement ignoble » infligé aux détenus politiques. L'un des signataires de la requête est Gerassimos Notaras.

A fin 1970, une lettre signée par 33 détenus politiques de la prison d'Egine parvient jusqu'à nous. Elle invite les jeunes Grecs à lutter contre la tyrannie et exhorte le monde « libre » d'assister le peuple grec dans sa lutte. L'un des signataires du message est Gerassimos Notaras.

En février 1972, un long texte émanant de onze prisonniers politiques incarcérés dans la prison de Trikkala (Thessalie), condamnés à de lourdes peines de réclusion par les tribunaux militaires d'exception pour leur action dans la résistance parvient à l'étranger. Il s'agit d'une étude courageuse et lucide sur les problèmes cruciaux qui se posent actuellement en Grèce. Les prisonniers mettent le monde en garde contre la pseudo-libéralisation du régime des « colonels ». Le document est encore signé par Notaras, transféré d'Egine à Trikkala.

La voix de Notaras a été entendue, du fond même de ses prisons, à plusieurs reprises.

L'expérience montre que la junte est loin d'être insensible à l'image que l'étranger se fait d'elle. C'est bien sous la pression de l'opinion internationale que les camps de déportation ont été supprimés. En Grèce, les adversaires de la dictature demandent au monde de ne pas les abandonner, de continuer à défendre leur cause.

Il est donc faux de prétendre qu'en exigeant ouvertement la libération de Notaras et l'amnistie de tous les prisonniers politiques sans exception, on ne fait que durcir la position des dictateurs grecs.